



**SECTEURS** États souverains

#### DOMAINES

Contentieux et arbitrage  
internationaux  
Cour internationale de Justice  
Arbitrage entre investisseurs  
et États Contentieux

Différends en matière de  
frontières maritimes et  
terrestres  
Droit international public

#### ÉTUDES

Université de Séville, doctorat  
avec mention *magna cum  
laude*, 1998  
Faculté de droit de l'Université  
de Virginie, Doctorat en droit,  
*Ordre de la Coiffe*, 1988  
Université de Virginie,  
Licence, 1984

#### LANGUES

Espagnol  
Français

**Derek C. Smith, Ph.D.**

**Associé**

*Washington, D.C.*

**TÉL. : +1.202.261.7330**

**FAX : +1.202.785.6687**

**EMAIL : dcsmith@foleyhoag.com**

Derek Smith dispose d'une grande expérience axée sur le règlement des différends internationaux, les frontières internationales, le droit international public et la législation pétrolière. Il représente des gouvernements et des entités étatiques en matière d'arbitrage international et d'autres procédures de règlement des différends, y compris des procédures en application de la Convention du CIRDI, du règlement de la CCI et de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, et dans le cadre d'affaires relevant la Cour internationale de Justice.

M<sup>e</sup> Smith représente divers clients gouvernementaux en ce qui concerne le règlement de différends frontaliers internationaux par le biais du contentieux, de la médiation et de la négociation. Outre ses conseils en matière de délimitations frontalières, Derek aide ses clients à établir des accords d'exploitation commune et d'autres mécanismes juridiques concernant le traitement des ressources transfrontalières.

Il travaille également avec les gouvernements des pays producteurs de pétrole et des compagnies pétrolières nationales sur l'ensemble des questions relatives à la prospection, à la production et à la monétisation pétrolières et gazières, y compris le règlement des différends.

Avant de rejoindre notre cabinet, M<sup>e</sup> Smith a présidé le groupe sur la pratique de l'Arbitrage d'investissement et du Droit international public au sein du cabinet Dewey & LeBoeuf, où il a également été membre du groupe sur la pratique internationale des questions pétrolières et gazières. Avant de rejoindre un cabinet privé, Derek a œuvré comme avocat au sein du ministère américain de la Justice.

#### BARREAU

- District de Columbia

#### EXPÉRIENCE

##### Règlement des différends entre investisseurs et États

- Représentation d'une entité publique dans le cadre d'un arbitrage engagé devant la CCI à l'encontre d'un investisseur concernant un contrat afférent à un projet d'énergie solaire.
- Représentation d'une entité publique dans le cadre d'un arbitrage international engagé à l'encontre d'une société d'énergie engagé devant le CIRDI, découlant d'un contrat relatif à un projet de production d'électricité.
- Niko Resources (Bangladesh) Ltd. c. Bangladesh Petroleum Exploration & Production Company Limited (« Bapex ») et Bangladesh Oil Gas & Mineral Corporation (« Petrobangla ») (Affaire CIRDI n° ARB/10/11 et ARB/10/18) : représentation du Bangladesh à l'encontre d'une société pétrolière et gazière étrangère dans le cadre de deux arbitrages CIRDI concernant des contrats relatifs au développement de gisements de gaz naturel.

- Pac Rim Cayman LLC c. République du Salvador (Affaire CIRDI n° ARB/09/12) : représentation du Salvador à l'encontre d'une société minière étrangère dans le cadre d'un arbitrage relatif à une concession aurifère.
- Enel Green Power S.p.A. c. République du Salvador (Affaire CIRDI n° ARB/13/18) : représentation du Salvador à l'encontre d'une société d'électricité étrangère dans le cadre d'un arbitrage CIRDI concernant une concession liée au développement d'énergie géothermique.
- Commerce Group Corp. et San Sebastian Gold Mines, Inc. c. République du Salvador (Affaire CIRDI n° ARB/09/17) : représentation du Salvador à l'encontre d'une société minière étrangère dans le cadre d'un arbitrage relatif à une concession aurifère.
- Rusoro Mining Ltd. c. République bolivarienne du Venezuela (Affaire CIRDI n° ARB(AF)/12/5) : représentation du Venezuela à l'encontre d'une société minière étrangère dans le cadre d'un arbitrage engagé en vertu du Règlement du mécanisme supplémentaire du CIRDI au sujet d'une concession aurifère.
- Ron Fuchs c. Géorgie (Affaire CIRDI n° ARB/07/15) : représentation de la Géorgie dans le cadre d'une procédure d'annulation et de révision d'un arbitrage concernant un projet d'oléoduc et de gazoduc.
- Ioannis Kardassopoulos c. Géorgie (Affaire CIRDI n° ARB/05/18) : représentation de la Géorgie dans le cadre d'une procédure d'annulation et de révision d'un arbitrage concernant un projet d'oléoduc et de gazoduc.

#### **Législation et transactions pétrolières et gazières**

- A conseillé le gouvernement de la Guinée équatoriale ainsi que ses sociétés pétrolières et gazières nationales dans le cadre d'un large éventail de transactions pétrolières et gazières et de questions de règlement des différends relatifs à des concessions et à des contrats pétroliers et gaziers impliquant de grandes compagnies pétrolières internationales.
- A conseillé la République Dominicaine dans la rédaction de la législation, de règlements et de contrats types en matière de pétrole et de gaz.
- A conseillé le gouvernement de la Guinée équatoriale dans la rédaction d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures et a fourni un modèle de contrat de partage de production.
- A conseillé le gouvernement de São Tomé-et-Príncipe dans la rédaction d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures et a fourni un modèle de contrat de partage de production.

#### **Représentation d'États souverains devant des tribunaux des États-Unis**

- Représentation du Royaume d'Espagne lors de la contestation des demandes de reconnaissance et d'exécution de la Sentence rendue dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée par Foresight et d'autres demandeurs devant la Cour suprême de New York.
- Représentation du Royaume d'Espagne lors de la contestation des demandes de reconnaissance et d'exécution de la Sentence rendue dans le cadre de la

procédure d'arbitrage engagée par Masdar Solar & Wind Cooperatief devant la Cour fédérale du District de Columbia.

- Représentation du Royaume d'Espagne lors de la contestation des demandes de reconnaissance et d'exécution de la Sentence rendue dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée par Antin Infrastructure Services Luxembourg S.à.r.l. et Antin Energia Termosolar B.V. devant la Cour fédérale du District de Columbia.
- Représentation du Royaume d'Espagne lors de la contestation des demandes de reconnaissance et d'exécution de la Sentence et du jugement rendus dans le cadre de la procédure d'arbitrage engagée devant la Chambre de commerce de Stockholm, et concernant la publication de Novenergia II-Energy and Environment (SCA), devant la Cour de district des États-Unis pour le District de Columbia.

#### **Règlement des différends entre États, frontières terrestres et maritimes, droit international public**

- La Confédération suisse c. République fédérale du Nigeria (Affaire n° 27). Représentation de la République fédérale du Nigeria dans le cadre de la procédure engagée par la Suisse devant le Tribunal international du droit de la mer (TIDM), demandant des mesures provisoires à prendre avant la formation d'un tribunal arbitral au titre de l'Annexe VII de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM).
- Frontières terrestres et maritimes entre le Cameroun et le Nigeria (Cameroun c. Nigeria ; Guinée équatoriale intervenant) : représentation de la Guinée équatoriale dans le cadre de son intervention devant la Cour internationale de Justice.
- Épandages aériens d'herbicides (Équateur c. Colombie) : représentation de l'Équateur devant la Cour internationale de Justice.
- Différend concernant la délimitation des frontières maritimes entre le Ghana et la Côte d'Ivoire dans l'océan Atlantique (Ghana/Côte d'Ivoire) : a conseillé le Ghana dans le cadre de son litige avec la Côte d'Ivoire relatif à leurs frontières maritimes.
- A conseillé l'Arabie Saoudite sur diverses questions frontalières internationales et de droit international public.
- A conseillé l'Espagne dans le cadre d'une affaire de droit international public.
- A conseillé le gouvernement du Mexique dans le cadre de négociations engagées avec les États-Unis concernant un traité sur les gisements de pétrole et de gaz transfrontaliers.
- A conseillé le gouvernement de la Guinée équatoriale dans le cadre des négociations d'une convention relative à la délimitation de la frontière maritime avec le Nigeria ainsi que dans le cadre des négociations concernant l'unification ultérieure d'un champ pétrolifère transfrontalier.
- A conseillé le gouvernement de la Guinée équatoriale dans le cadre de la négociation d'un traité relatif à la délimitation de la frontière maritime avec São Tomé-et-Príncipe.

- A conseillé le gouvernement de la Guinée équatoriale dans le cadre d'une médiation parrainée par l'ONU d'un litige impliquant la souveraineté de l'île, les frontières terrestres et maritimes et le développement conjoint des ressources de pétrole et de gaz.

#### **ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES/CIVIQUES**

- Membre de la Société américaine de droit international
- Membre de l'Association des négociateurs internationaux du pétrole
- Membre de l'Association internationale du barreau

#### **PUBLICATIONS**

- « L'intégration des règles institutionnelles aux traités bilatéraux d'investissement, et ses conséquences sur les questions de reconnaissance et d'exécution de sentences rendues au titre de la Convention de New York » - Les 60 ans de la Convention de New York sur la reconnaissance et l'exécution de sentences arbitrales étrangères (Wolters Kluwer, 2018)
- « International Law of the Sea and Energy, » Oil, Gas & Energy Law Intelligence (septembre 2018)
- « Le Traité sur certains accords maritimes dans la mer de Timor (Australie-Timor oriental) », publié dans le volume VI de la série Frontières maritimes internationales (2011)
- « Le protocole d'accord en date du 10 Septembre 2001 approuvant des perspectives d'exploitation commune offshore 14K et A-IMI (Angola et République du Congo) », publié dans le volume VI de la série Frontières maritimes internationales (2011)
- « Comment faire face à l'incertitude au sujet des frontières maritimes dans les zones d'exploration et de production pétrolières et gazières », document préparé pour l'Association des négociateurs internationaux du pétrole (mai 2007)
- Accords d'utilisation de pétrole : Rapport numéro 4-9 (2) de la Guinée équatoriale et du Nigeria ; Rapport numéro 6-20 (3) de l'Australie-Timor oriental ; Rapport numéro 9-15 (2-4) de la Norvège et du Royaume-Uni, V Frontières maritimes internationales 3199 (David A. Colson & Robert W. Smith, éd. 2005)
- « Au-delà de l'indétermination et de l'autocontradiction dans la loi : enlèvements transnationaux et interprétation des traités dans l'affaire États-Unis c. Alvarez-Machain », Journal européen de droit international (1995)

#### **CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS**

- *Unité de recherche des frontières internationales (IBRU) à l'Université de Durham (Royaume-Uni) : conférencier régulier (depuis 2005) dans le cadre de conférences et de séminaires organisés par l'IBRU sur la délimitation des frontières.*
- *L'Institut de droit maritime international de l'Organisation maritime internationale à l'Université de Malte : conférencier annuel (depuis 2014) sur la délimitation des frontières maritimes dans le cadre des Masters en Droit maritime international.*
- *Conférence sur le règlement des différends dans les secteurs pétrolier et gazier internationaux : conférencier annuel (depuis 2006) sur le règlement des*

différends en matière de frontières dans le cadre d'une conférence parrainée par l'Association des négociateurs internationaux du pétrole (AIPN) et une organisation partenaire, dans différents endroits du monde, notamment à Dubaï, Paris et Houston.

- *Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) & Institut international du développement durable (IIDD)* : conférencier dans le cadre du Séminaire sur les Traités internationaux d'investissement et le Règlement des différends, Lusaka, Zambie, mars 2013.
- *Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement* : conférencier sur la délimitation des frontières maritimes dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> Conférence sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, Malabo, Guinée équatoriale, novembre 2008.
- *L'Université catholique du Pérou* : conférencier dans le cadre du VII<sup>ème</sup> Congrès international d'arbitrage, septembre 2013.
- *Inter-American Bar Association* : panéliste lors de la conférence sur les Questions environnementales dans le cadre du Règlement des différends entre investisseurs et États, octobre 2015.
- Intervient fréquemment lors de conférences sur le pétrole et le gaz parrainées par Platt's, IQPC et Global Pacific Partners.